



Communiqué de presse
26 avril 2023

Aux représentant-e-s des médias

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit pour un montant de 3'062'400 francs destiné à la mise en place et à la rénovation des contrôles d'accès de type borne escamotable automatique de plusieurs sites du domaine public municipal

Avec la mise en place de nouvelles bornes de contrôle d'accès, la Ville de Genève souhaite augmenter l'espace public dédié à la mobilité active en sécurisant et en apaisant les conditions de déplacement pour les piéton-ne-s. Cette demande de crédit de travaux va ainsi permettre de renforcer le contrôle des accès dans le secteur de la Vieille-Ville et de développer de nouvelles zones piétonnes ou contrôlées dans certains autres secteurs de la Ville.

Le programme des travaux concerne essentiellement la Vieille-Ville et le renforcement des équipements existants, ainsi que d'autres secteurs comme le quai des Bergues et le quai Gustave-Ador (quai marchand des Eaux-Vives).

Rénovation d'installations vétustes

Plusieurs installations devenues vétustes vont être également rénovées. Ces rénovations vont permettre une centralisation et une gestion à distance des contrôles d'accès, ce qui permettra de procéder à une meilleure gestion des pannes.

Impact environnemental

La mise en place de bornes escamotables automatiques permet de réduire de manière significative le trafic automobile, source de nuisances sonores et de pollution atmosphérique, et d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements pour les piéton-ne-s.

Contact

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel : 022 418 20 17 - 076 210 48 16 - marc.moulin@ville-ge.ch